



---

## Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 7 octobre 2010

**APE présentes :** Aire, Aire-La-Ville, Beaulieu-Grottes-Cropettes, Bellevue, Bernex, Caroline-Morgines, Cayla-Jardins-du-Rhône, Céligny, Centre-Ville, Chêne-Bougeries, Cité Avanchets, Collex-Bossy, Collonges-Vésénaz, Corsier, Eaux-Vives, Geisendorf, Genêts, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Gy-Prelinge, Jacques-Dalphin, Jonction, Lignon, Lully-Sézenove, Onex-Village, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Saconnex, Plainpalais, Thônex, Tivoli, UCE Bossons, Versoix, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises.

**APE Excusées :** Saint-Jean, Satigny, Trembley.

**Comité GAPP :** Sandra Capeder, Soledad Valera-Kummer Sabine Estier, Beata Godenzi, Marc-Olivier Delapierre, Annick Pouly

**Excusé :** Sandrine Ramusat

**Présidence de la séance :** Comité

**Procès Verbal:** Anne Thorel Ruegsegger

**Lieu :** Uni Mail salle MR 060

**Heures :** 20:00 à 22:45

### 1. Accueil

Sandra Capeder accueille l'assemblée et remercie Monsieur Beer d'être présent. La partie « officielle » de l'AD se déroulera après l'intervention de Monsieur Beer et les questions des déléguées.

Elle rappelle que les échanges concernant les horaires scolaire ont été nombreux, nourris et parfois un peu tendu tout au long de l'année scolaire passée. Le comité est par ce fait heureux que Monsieur Beer ait accepté l'invitation pour venir présenter son projet d'horaire aux délégué-es.

### 2. Horaire scolaire, rentrée

M. Beer explique qu'après son entrée en fonction en 2003, il s'est questionné sur le pourquoi de l'horaire genevois sur 4 jours et s'il y avait une relation avec la mise en cause du système scolaire et de sa qualité. Il a constaté que la relation de confiance entre la population et l'école était dégradée.

En 1982, le peuple genevois a voté sur l'horaire scolaire, une initiative proposait de supprimer le samedi matin à l'école. Le peuple a clairement voté contre cette suppression. Pourtant le samedi matin à l'école a quand même été supprimé. Cette décision a été prise par les partenaires et par le département qui détient une prérogative pour modifier l'horaire scolaire. Les négociations ont ensuite portés sur une suppression en douceur. Au final tout le monde se sentait gagnant, mais quid du niveau scolaire général ?

Depuis il y a eu les tests PISA qui mesurent la performance du système, Genève a participé quatre fois. Les résultats montrent que Genève a un niveau inférieur aux autres cantons. Ce que l'on peut noter dans les comparaisons intercantionales est que ;

- les élèves natifs et non natifs du pays sont chaque fois déterminants, pour le découpage scolaire. A Genève, les élèves natifs terminent 3<sup>ème</sup> du classements romands et les non natifs 4<sup>ème</sup> du classement romand. Donc le nombre d'élèves non natifs étant plus élevé à Genève, Genève est dernier du classement. Cela tend à démontrer que le fait qu'il y ait beaucoup de non natifs dans les classes genevoises ne tire pas les élèves vers le bas. M. Beer pense que cela relativise la piètre performance du système scolaire genevois.

Depuis 2006, on a pu entendre plusieurs discours sur le découpage de l'horaire. Après avoir épluché l'ensemble des études sur les rythmes scolaire, M. Beer constate qu'aucune forme d'étude ne défend notre horaire sur 4 jours. Au contraire, toutes disent que quatre jours et demi d'école et des rythmes réguliers, sans rupture fréquentes est un meilleur choix.

Notre horaire est problématique, notamment pour les élèves les plus fragilisés. Plus il est ramassé, plus il est sélectif.

Le département a donc réfléchi, fait des sondages, notamment ceux du Service de la Recherche en Education (SRED), du GAPP. A la suite de cela le DIP a réuni l'ensemble des acteurs du système éducatif au sein d'une commission qui après de nombreuses heures est arrivé à une forme de consensus. Suite à cela, une large consultation a été menée auprès de la population.

M. Beer a passé une partie de l'été à lire les réponses et commentaires des partenaires consultés. Un projet de loi a ensuite été accepté par le Conseil d'Etat qui doit le soumettre au parlement. M. Beer affirme avoir une vraie volonté de débat démocratique, qui sera tranché au besoin par la population, si il y avait un référendum.

M- Beer démontre sa volonté de débat en expliquant qu'exceptionnellement le Conseil d'Etat a déposés deux projets de lois le même jour, Ce qui ne se fait normalement pas, surtout sur une même loi. Ce sont deux textes un sur l'ensemble du processus d'hamonisation et l'autre sur l'horaire. Cela permet d'en accepter un indépendamment de l'autre, sans rejeter le tout.

### **M. Beer expose ensuite son projet :**

Pas d'obligation pour les 4-8 ans d'aller à l'école le mercredi matin. Mais possibilité d'aller à l'école sur demande. Pas pour du parascolaire mais pour de l'école. Pas pour continuer le programme scolaire sinon ce ne serait pas équitable. L'idée est de permettre l'enseignement de la musique, des langues et culture d'origine.

L'école serait obligatoire pour les élèves de 8 à 12 ans le mercredi matin.

Proposition de l'entrée en vigueur en 2013.

Axe 1 : permettre à l'ensemble des enfants d'atteindre les objectifs fixés par les plans d'études.

Axe 2 : faire face à l'exigence du PER. Introduction de l'anglais en 5P, politique des langues renforcée (allemand et français).

Axe 3 : singularité genevoise, sur 4 jours, ne serait pas responsable de sa part de rester dans cette configuration.

Axe 4 : question qualitative, l'étalement de l'horaire permet de défendre une plus grande qualité.

M. Beer estime qu'il est de sa responsabilité de proposer de modifier l'horaire et de le faire sur 4,5 jours.

### **Questions :**

APE Genets : les test PISA commencés dans les années 2000, ils sont donc trop récents pour constater si les 4 jours sont nocifs ?

Charles Beer : Ne peut rien affirmer la dessus , puisque pas de comparatif.

APE Jacques-Dalphin : Que faire avec les devoirs si on ne peut plus les faire le mercredi matin ?

Charles Beer : cette question des devoirs revient sans cesse, les devoirs visent à revoir des points vus en classe. Les parents ont raison d'interroger cette question, mais une meilleure utilisation du temps, permettrait peut-être d'alléger TTM.

APE Genêts : Quelles seront les matières enseignées le mercredi matin ? pourquoi ne pas permettre un meilleur encadrement au niveau des élèves non natifs, et mettre plus de moyens. Le mercredi matin est aussi un moment privilégié pour les familles. Il permet un travail à temps partiel. Se demande si ces 4 périodes vont vraiment améliorer les performances.

Charles Beer : A Genève il y a 50'000 périodes de moins qu'à Fribourg et en Valais. Donc faire en sorte que le nombre d'heure en français soit au moins équivalent à ceux des cantons qui réussissent. M. Beer a confiance dans l'école publique, dans les enseignants. Il constate des problèmes de confiance par rapport à des choix de réforme. Si on fait la démonstration qu'un horaire scolaire irrégulier est nocif, pourquoi le maintenir et mettre des mesures réparatrices comme les enseignants chargés du soutien pédagogique (ECSP) ? Il faut plutôt faire en sorte d'éviter les difficultés.

APE Genève : ne voit pas comment 4 périodes de plus, peuvent aider les enfants en difficultés. Mais pourquoi pas raccourcir la pause de midi et allonger les journées ?

Charles Beer : pense aussi que la pause de midi est trop longue, il a entamé un travail avec les communes pour faire changer cela. Il voudrait aboutir à une école avec horaire moins étendu mais il y a un vrai problème d'infrastructures communales. Il en profite pour nous encourager à voter oui à l'article constitutionnel, qui vise à améliorer la qualité d'accueil parascolaire. Si cet horaire était bon, nous ne serions pas les seuls à le pratiquer. D'ailleurs M. Beer a toujours entendu que les jours les pires pour enseigner sont les lundis et jeudis matin.

APE Chêne-Bougeries : deux projets de lois, harmonisation et horaire, les deux pour 2013 ?

Charles Beer : le Plan d'Etudes Romands (PER) dès 2011, de façon échelonnées. L'anglais dès 2013. Le PER à plein régime dès 2013.

APE Petit-Saconnex : remercie Monsieur Beer car son exposé était clair et factuel. Dans ce projet que deviendront les autres activités des enfants, notamment les langues et cultures d'origine ? Ce changement pose des tas de problèmes d'organisation, c'est la même chose pour la musique. Comment faire pour ne pas prêter ces activités ?

Charles Beer : oui cela crée des perturbations et pose des questions d'organisation et de qualité des autres prestations. Ce sont de véritables questions. C'est en partie ce qui a amené la réflexion à ne pas mettre l'école le mercredi matin pour les petits. Notamment pour démocratiser plus l'accès à la musique et au sport. Le DIP proposera aux écoles de musiques et aux ELCO de donner cette prestation dans le cadre de l'école. Pour les plus grands, la réflexion sur la pause de midi, offrirait des possibilités que nous n'avons pas aujourd'hui.

Para et péri scolaire devraient être plus perméables pour améliorer l'organisation.

APE Hugo-de-Senger : par rapport à cette rupture de rythme, pourquoi ne pas remettre le samedi matin ?

Charles Beer : pense que cette idée ne passerait pas. Nous sommes dans une société qui veut tout ! Reste donc une question de choix, l'école en premier ou en dernier ?

APE Grand-Lancy : notre mairie n'a pas l'air au courant de ce qui se passe car elle réponds qu'on ne peut pas améliorer l'encadrement, tant que le mercredi n'est pas en place.

Charles Beer : pour le moment il n'y a pas de possibilité de proposer le raccourcissement de la pause de midi. Mais il n'y a pas de lien direct. L'infrastructure du GIAP est vieillotte et ne suffit plus pour la situation actuelle. Beaucoup de parents travaillent les deux et même s'ils étaient à mi-temps il ne leur serait pas possible d'aller à midi à la maison.

APE Grand-Lancy, si déjà les enfants travaillaient mieux et plus en décembre et en juin on gagnerait du temps non ?

Charles Beer : ne soutien pas le côté trop récréatif de ces mois. Et a déjà demandé des modifications.

APE Versoix : les mesures que vous allez proposer concernent la quantité, nous sommes plutôt d'accord mais quid de la différenciation ? Actuellement il y a beaucoup de travail de qualité pour l'aide aux enfants en difficultés, mettre plus de moyens pour la différenciation, pour améliorer l'encadrement serait aussi une solution.

Charles Beer : bien sur que l'horaire ne va pas tout résoudre. L'appui et la différenciation devraient avoir lieu en classe. Le département sollicitera les enseignants, notamment pour la formation.

APE Eaux-Vives : notre école a un horaire du mercredi matin depuis 20 ans. Tous le monde en est content c'est un horaire continu. Les enfants vont à l'école tous les jours de 8h à 13h. Ensuite le parascolaire prends le relai et satisfait tout le monde, car cette période de temps plus longue valorise le travail du parascolaire. Nous vous avons écrit en avril, et n'avons eu une réponse que le 15 septembre, une réponse vague. Pourquoi ne pas se baser sur l'expérience positive des Eaux-Vives. Il n'y a pas eu d'étude sur ce sujet. Notre horaire va-t-il être sacrifié ou pas ?

Charles Beer : Au final la décision dépend du parlement. Personnellement il ne voit aucun intérêt à faire disparaître le système de l'école des Eaux-Vives surtout s'il est consensuel. Au

départ de l'expérience, ont permis que les parents qui n'étaient pas d'accord avec l'horaire aillent ailleurs donc évidemment il y a un consensus fort puisque personne n'est obligé. Mais cela reste un succès quand même. Reste la question de l'infrastructure, si nous le proposons actuellement cela ne serait pas possible pour les communes d'offrir suffisamment de place pour le repas de midi et la prise en charge de l'après-midi. S'il est voté l'accueil continu favorisera l'obligation pour les communes d'offrir des places. Donc d'avoir une réflexion là-dessus.

APE Vieusseux-Franchises : les parents auront le choix de l'école le mercredi matin ?

Charles Beer : ce serait un concept d'école ouverte, facultative, sous la responsabilité scolaire, donc gratuit et avec du personnel formé. Nous favoriserons l'apprentissage de la musique, du sport. Nous établirons une convention avec des partenariats dans les domaines culturels et sportifs. C'est un principe qui sera discuté notamment avec le GAPP.

APE Jacques-Dalphin : nous ne sommes pas opposé à augmentation du temps mais nous constatons que les heures de MS disparaissent, ces matières sont enrichissantes et en même temps ont les supprime. ?

Charles Beer : les heures de MS n'ont pas diminué mais ont été réparties différemment. Il y a aujourd'hui une meilleure répartition, ce n'était pas transparent. L'autonomie de l'établissement est aussi en cause, les choix qui sont faits doivent permettre d'atteindre les objectifs. Il y a aussi les conseils d'établissements dont nous parlerons en janvier. Les CE ne fonctionnent pas bien et il faut en parler.

APE Grottes : le mercredi matin n'enchant personne mais finalement, les gens s'habituent. Le souci est au niveau du budget, comment faire pour augmenter le budget malgré le trend actuel ? Comment nous garantir, que les besoins seront couverts ? Par ailleurs nous avons d'important soucis avec le GIAP dans notre école. Il manque des animateurs, il y a une forte augmentation de la fréquentation.

Charles Beer : partage le même souci, interviendra au GIAP, après l'interpellation du comité du GAPP. Ne peut pas attendre la disposition constitutionnelle qui devrait être votée. Mais cette disposition permettra d'en parler et de la faire évoluer. Les communes seront plus sollicités.

Le canton devra aussi permettre une augmentation du budget. Le Conseil d'Etat l'a prévu et semble d'accord avec cette augmentation. Les Budgets ont toujours été respectés et tenus. Donc le parlement et le consensus au niveau gouvernemental semble acquis. Mais ce n'est pas une garantie absolue.

APE Grottes : Nous voulions vous remercier d'avoir entendu la demande du GAPP concernant le mercredi pour les petits.

APE Eaux-Vives : la problématique budgétaire sur laquelle ne sommes pas compétent, mais les enseignants si, donc pourquoi pas de réunion avec tous ? La SPG dit que les moyens ne seront pas à la hauteur. Qui croire ?

Charles Beer : reste ouvert à tous les débats, ne ménagera pas son temps, prêt à échanger et débattre.

Il remercie l'assemblée des échanges.

Sandra Capeder le remercie, Monsieur Beer quitte l'assemblée sous les applaudissements des membres.

### **3. Approbation des PV des 29 avril et 3 juin**

Les PV sont approuvés moyennant la demande de l'APE Grottes de les rendre plus anonymes.

### **4. Information de la coordination**

Il est important que vous répondiez au questionnaire que nous vous avons adressé. Même en retard.

N'oubliez pas notre nouvelle adresse ou nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous allons mettre certaines directives sur le site du GAPP pour permettre une circulation de l'information.

## 5. Communication du comité

Avons relayé à Monsieur Beer, les difficultés par rapport au parascolaire. La direction du GIAP est au courant de la situation très difficile de certains lieux. Le comité du GAPP va certainement écrire au comité du GIAP pour signaler les choses. Les communes doivent agir.

Le Parascolaire est un dossier qui sera suivi de près.

Point d'info sur l'initiative 141, le parti radical avait déposé une initiative pour un accueil continu obligatoire. Le contre-projet a été adopté à l'unanimité des partis. Il demande que l'accueil soit garanti pour chacun qui le demande. Les communes devront garantir de l'accueil. Sera facultatif d'inscrire son enfant.

Concernant l'horaire, Monsieur Beer a écrit au GAPP, pour dire qu'il est allé dans notre sens, mais que les échanges vont continuer notamment concernant le temps d'accueil des 1<sup>ère</sup> primaire, la question se pose de le raccourcir. Ou alors la répartition du temps sur la journée. Matin, midi. Comment utiliser ces heures, comment organiser ce temps.

Nous devons aussi donner un point de vue pour ce qui est de la répartition des vacances sur l'année.

Dans les projets 2010-2011 figurent la suite de ces problématiques et vous serez dans ces échanges.

- Un autre sujet sera les CE fonctionnent ou pas ? Le dire et faire évoluer le règlement.
- Aussi parler des mesures d'accompagnement et appuis, allons être dans une nouvelle commission.
- Sur le Plan d'étude romand voulons vous faire une info claire.
- Intégration des élèves à besoins spécifiques, le nouveau règlement pose de gros problèmes.

Avez-vous d'autres sujets à nous proposer ?

APE Eaux-Vives, nous voudrions parler des doubles niveaux, doubles degrés. Ne savons pas si c'est bien ou pas.

GAPP c'est souvent selon l'avis des gens, mais pourront en parler en séance de délégation.

APE Versoix : le nouveau CO aura des effets sur les exigences pour le primaire ?

Grottes : en lien, le GAPP ne pourrait pas demander que des présentations aient lieu pour les parents des 6<sup>ème</sup>.

GAPP : il semble que nous aurons des infos en fin d'hiver. Ferons une AD sur le sujet.

Commissions : en plus des nouvelles annoncées. Allons toujours à la Commission de Fonctionnement, ou avons espoir que sera mieux que l'an dernier.

Nous allons reprendre des contacts réguliers avec la SPG et son nouveau comité.

Nous allons aussi voir plus régulièrement la FAPECO et la FAPPO. Nous voulons créer des liens, sur des sujet communs.

Les Ateliers seront préparés par un sous-groupe comité. Nous invitons les membres de l'assemblée à nous rejoindre sur un thème ou l'autre. Pour organiser les ateliers ou autre.

## 6. Communications des APE

Collex-Bossy invite tout le monde pour son troc.

Vieusseux-Franchises : le comité se réunissait dans un local qu'ils n'auront plus. Le Centre de loisirs des Franchises, met à dispo une salle de temps en temps mais que faire des archives.

Comment font les autres APE.

Cayla-Jardins du Rhône : nous avons accès à l'école.

GAPP pourrions demander au service des écoles comment favoriser l'accès.

Corsier : règlement et problème de discipline. Ont demandé a avoir le règlement et nous répond que pas possible.

GAPP : non c'est possible et se fait dans de nombreux endroits.

Genets : comment dire à l'école qu'un enfant est malade. Certains parents aimeraient pouvoir appeler pour prévenir. On sent la peur des enfants qui pourraient disparaître.

GAPP ne semble pas possible pour toutes les écoles.  
Ne règlera pas le souci de certains parents. Pas de possibilité de contrôle permanent.  
Vieuxseux : une maîtresse est de piquet tous les jours pour permettre d'être jointe.

GAPP : L'école ne peut pas garantir le suivi des annonces et des absences. Il faudrait avoir des secrétaires dans les écoles.

Rien n'empêche d'avoir une procédure dans certaines écoles cela existe. Le relayer au CE.

Repérer les écoles qui ont des procédures les envoyer à la coordination.

Genets comment créer un réseau de mamans ou papas à midi, pour éviter que les enfants soient au parc tous les jours. Inciter les familles à se mettre en réseau.

A Lully en ont parlé au CE fait de la pub mais ne marche pas.

A Bernex en ont besoin aussi.

GAPP nous devrions avoir un forum d'échanges sur le sujet.

Moca, ont distribué cela à tous les parents pour proposer des échanges de services. Pas eu d'écho.

Gd-Lancy auront soirée d'info sur les méthodes d'enseignements des maths et du français. Le 12 octobre.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée.